



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2022





## Table des matières

<b>SCOT ET URBANISME</b>	<b>3</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DU SCOT, AMENAGEMENT COMMERCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI</b>	<b>3</b>
<b>RESEAUX ET PARTENARIATS</b>	<b>4</b>
<b>PROGRAMME EUROPEEN LEADER</b>	<b>5</b>
<b>EVALUATION FINALE DU PROGRAMME 2014-2022</b>	<b>5</b>
<b>ELABORATION DE LA CANDIDATURE AU PROGRAMME 2023-2027</b>	<b>6</b>
<b>ANIMATION/ COMMUNICATION</b>	<b>8</b>
<b>COMITE DE PROGRAMMATION</b>	<b>10</b>
<b>ETAT D'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2022)</b>	<b>13</b>
<b>VISITES SUR PLACE</b>	<b>14</b>
<b>SUIVI DES PROJETS DE PAYS</b>	<b>15</b>
<b>ETUDE PREPARATOIRE AU POINT DE VENTE COLLECTIF</b>	<b>15</b>
<b>PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)</b>	<b>15</b>
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>16</b>
<b>SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE</b>	<b>16</b>
<b>SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2022</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2022</b>	<b>18</b>



## SCoT ET URBANISME

### MISE EN ŒUVRE DU SCOT, AMENAGEMENT COMMERCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI

*Depuis son approbation en 2014, le SCoT accompagne les collectivités dans leurs procédures de mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec les objectifs du SCoT. Il émet des avis sur les PLU et cartes communales, les permis d'aménager et les dossiers présentés en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).*

En 2022, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a suivi les procédures des communes suivantes :

- Lixing-lès-Rouhling (élaboration PLU)
- Siltzheim (révision PLU)
- Hambach (révision du PLU)
- Et des SCOT d'Alsace du Nord et de Saverne.

Il a émis un avis sur :

- La modification simplifiée du PLU de Lemberg.
- La révision du PLU de Siltzheim.
- Le permis d'aménager du lotissement GARSTEN de la commune de Schorbach.
- Le permis d'aménager du lotissement BUEHL de la commune de Grundviller.
- Le permis d'aménager du lotissement de la PETITE REINE de la commune de Richeling.
- Le dossier CDAC n°320 relatif à l'extension d'un ensemble commercial sur la commune de Sarreguemines.

Il a également :

- suivi les travaux du PPRT INEOS de Sarralbe-Willerwald,
- participé aux comités de pilotage relatifs à la protection de l'azuré des paluds,
- participé à l'étude de stratégie foncière engagée par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
- participé aux travaux de révision du PCAET de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## RESEAUX ET PARTENARIATS

### **GROUPES DE TRAVAIL TRANSFRONTALIERS**

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines est partie prenante des réflexions engagées au niveau de l'Eurodistrict Sarrebruck-Moselle Est pour la définition d'un projet MORO (concept d'aménagement transfrontalier). La conférence de clôture du projet MORO s'est tenue le 14 décembre 2022 au siège de la Région Grand Est à Strasbourg. Elle a été l'occasion de présenter les différentes recommandations d'action qui pourront être mises en œuvre à l'échelle interterritoriale.

### **REVISION DU SRADDET ET CONFERENCE DES SCOT**

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines est également actif dans le cadre de la révision du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Grand-Est. Et ce notamment par l'intermédiaire de participations aux contributions écrites réalisées par la Conférence des SCoT du Grand-Est ainsi qu'aux rencontres territoriales organisées par la Région.

La révision du SRADDET a fait l'objet de plusieurs réunions thématiques et de concertation au cours de l'année.

Plus largement, le SCOT a participé et suivi les réflexions relatives à la mise en place du zéro artificialisation nette.



## PROGRAMME EUROPEEN LEADER

### EVALUATION FINALE DU PROGRAMME 2014-2022

Au cours des premiers mois de l'année 2022, le cabinet Rouge Vif Territoires a été missionné par le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines pour mener à bien l'évaluation finale de la programmation LEADER 2014-2022.

Les enjeux de l'évaluation en fin de programmation, sont de deux ordres :

1. **Rendre compte de la mise en œuvre de LEADER** sur le territoire du GAL du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines en appréciant la pertinence de la stratégie déployée, les modalités de mise en œuvre de LEADER et la plus-value du programme sur le territoire ;
2. **Fournir des recommandations afin d'alimenter la préparation de la candidature du GAL à la programmation 2023-2027** en identifiant les points forts et les marges d'amélioration du GAL.

L'évaluation entend juger à la fois de la cohérence (l'adéquation des moyens aux objectifs), de l'efficacité (l'adéquation des résultats aux objectifs) et de l'efficience (l'adéquation des résultats aux moyens mis en œuvre) du programme.

La stratégie LEADER pour la période actuelle est considérée comme pertinente au regard des enjeux du territoire et complémentaire avec d'autres projets de territoire, pour autant, afin d'anticiper un éventuel « risque de banalisation » des projets, il apparaît essentiel de donner un nouveau souffle à la stratégie LEADER sur le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines.

La qualité de l'accompagnement et de l'animation du programme LEADER par le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines est soulignée par l'ensemble des partenaires et des porteurs de projets. Il conviendra donc de conserver ces aspects positifs tout en renforçant la gouvernance et l'ingénierie au sein du GAL.

Le programme LEADER dispose d'une bonne information sur le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines mais cette information semble se limiter au « cercle des initiés » du programme et aux partenaires proches du Pays et des EPCI. Le lancement d'une nouvelle programmation serait alors l'occasion pour le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines de mettre en œuvre une stratégie de communication renforcée dès l'élaboration de la prochaine candidature.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## ELABORATION DE LA CANDIDATURE AU PROGRAMME 2023-2027

Le cabinet Rouge Vif Territoires a ensuite été missionné pour accompagner le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines dans le cadre de l'élaboration de sa candidature au programme LEADER 2023-2027.

Plusieurs comités de pilotage et ateliers de concertation ont été organisés, les principales réunions sont listées ci-dessous :

<b>COPI 1 « Evaluation finale de la programmation LEADER 2014-2022 et candidature pour la programmation 2023-2027 »</b>	<b>6 avril 2022</b>
<b>COPI 2 « Echange autour de la priorité ciblée et des thématiques prioritaires »</b>	<b>4 mai 2022</b>
<b>COPI 3 « Validation de la stratégie locale de développement »</b>	<b>31 mai 2022</b>
<b>COPI 4 « Validation de la stratégie locale de développement »</b>	<b>21 juin 2022</b>
<b>COPI 5 « Validation finale de la candidature »</b>	<b>7 septembre 2022</b>
<b>Atelier 1 « Partage des enjeux et axes stratégiques identifiés »</b>	<b>28 avril 2022</b>
<b>Atelier 2 « Détermination et hiérarchisation des axes »</b>	<b>10 mai 2022</b>
<b>Atelier 3 « Plan local de développement : construction des fiches actions »</b>	<b>08 juin 2022</b>
<b>Comité Syndical du SMAS (validation de la stratégie LEADER 2023-2027)</b>	<b>26 septembre 2022</b>



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Suite à une large concertation avec les acteurs du territoire, le GAL a décliné sa stratégie en trois objectifs prioritaires, à savoir :

- **Conforter le dynamisme du secteur du tourisme :**

Marqueur de la continuité avec la programmation précédente, cet objectif met plus particulièrement l'accent sur les **hébergements touristiques, la valorisation et la mise en tourisme des atouts du territoire, et la communication entre acteurs du tourisme ou à destination des cibles touristiques**. En effet, le diagnostic et les ateliers ont identifié ces aspects comme des points noirs mais également de forts leviers potentiels du développement touristique.

- **Appuyer le déploiement de solutions innovantes de mobilité et de services :**

Ce deuxième objectif prioritaire vise à agir en faveur de l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire alors que des déséquilibres territoriaux en matière d'accès aux services et mobilités sont des enjeux rencontrés par la population. Il entend ainsi œuvrer en faveur du maintien des ménages sur le territoire et du développement de son attractivité. Le programme LEADER concentrera plus particulièrement ses efforts sur les projets faisant preuve d'innovation en termes **d'accès aux services, de mobilité des personnes et des services et de mise en réseau**.

- **Soutenir les projets à haute valeur alimentaire et environnementale :**

Ce troisième objectif prioritaire entend répondre aux enjeux majeurs d'alimentation et de transition écologique, alors que le territoire se caractérise par l'importance du secteur agricole et la présence de nombreuses richesses naturelles. Cet objectif est orienté vers **les thématiques de l'alimentation et de la transition écologique, avec un volet sensibilisation** qui est à la base de tout changement de société.

La candidature a été déposée le 7 octobre 2022 à la Région Grand Est. Les résultats de la sélection sont attendus pour février-mars 2023.



## ANIMATION/ COMMUNICATION

### SUIVI DE PROJETS LEADER

Dans le cadre du projet « **Rapaces et biodiversité** » porté par la Citadelle et le Jardin pour la Paix de Bitche, le GAL a participé à l'inauguration du spectacle le lundi 20 juin 2022. Le spectacle met en scène des oiseaux de proie de la faune locale et d'ailleurs. Une production à vocation pédagogique qui fait écho à l'histoire de la fauconnerie de Bitche tout en s'inscrivant dans une démarche contemporaine de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité.



*Crédits photos : RL*

Dans le cadre du projet « **Préservation, restauration et mise en valeur de la villa gallo-romaine du Grosswald** » porté par la Commune de Sarreinsming, le GAL a participé à la cérémonie de lancement des travaux à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine le samedi 17 septembre 2022. Le projet consiste en la mise en place d'un programme de rénovation qui vise à sécuriser le site, à restaurer les vestiges, à les mettre en valeur, à installer un système de médiation et créer ainsi un lieu patrimonial, culturel et didactique attractif dans un environnement naturel protégé.

*Crédits photos : Fondation du Patrimoine*

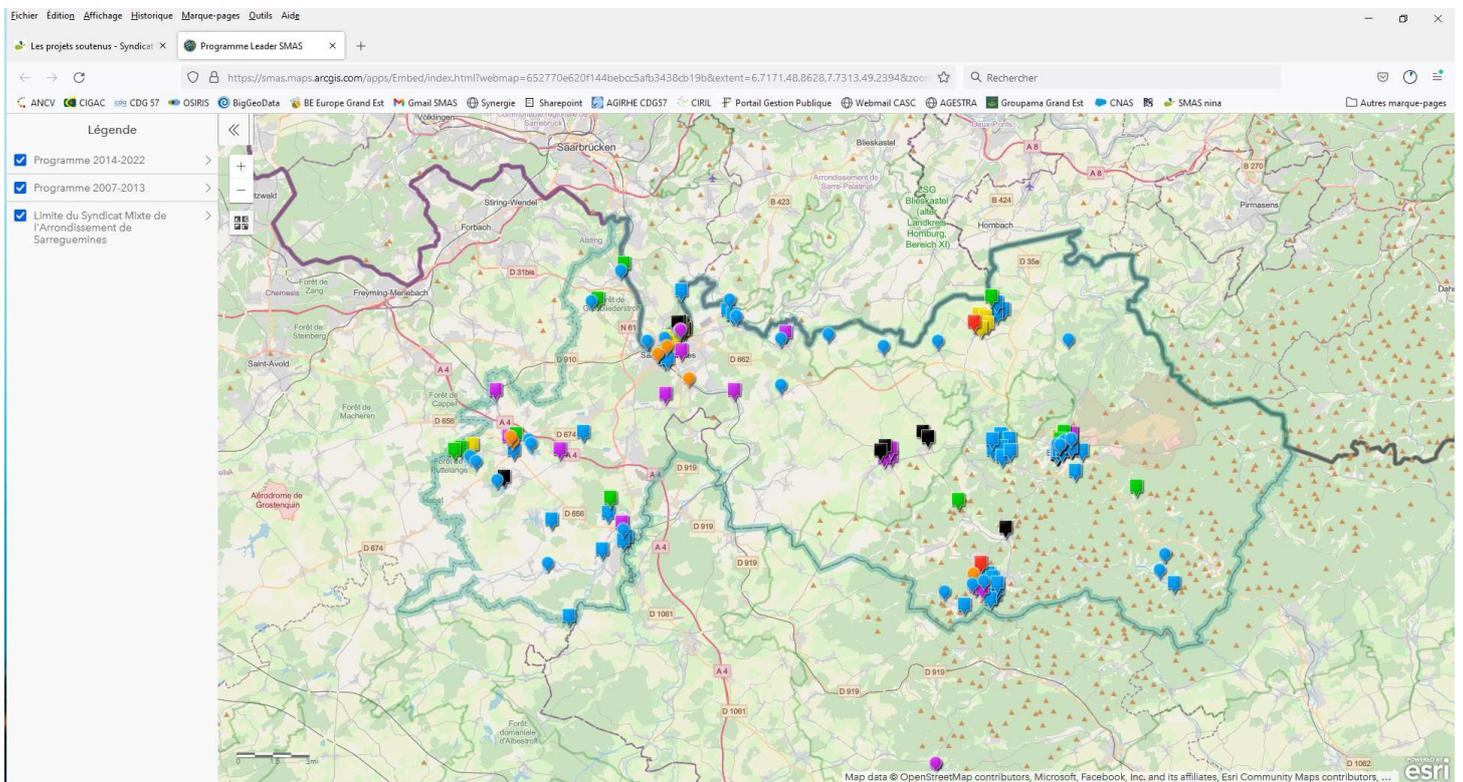




# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## CARTE INTERACTIVE DES PROJETS SUBVENTIONNES PAR LEADER

L'équipe technique du GAL en partenariat avec le service SIG de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences met régulièrement à jour la carte interactive des projets subventionnés par le programme LEADER. Elle est consultable sur le site internet du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines à l'adresse suivante : [www.syndicat-mixte-sarreguemines.org](http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org)





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## REUNIONS/ FORMATIONS INTERGAL

Le GAL a participé aux réunions et formations interGAL suivantes :

- **Réunion interGAL du jeudi 6 janvier 2022 en visio** avec à l'ordre du jour l'état d'avancement de Leader, la clause de revoiture, l'évaluation du programme, questions réglementaires et actualités communautaires et nationales relatives au programme 2023-2027 ;
- **Réunion du 14 mars 2022 en visio**, réunion bilatérale avec la Région ayant pour objet de dresser un état d'avancement partagé notamment dans le contexte de la clause revoiture et échanges sur les perspectives ;
- **Réunion interGAL Massif des Vosges du jeudi 22 septembre 2022 en visio** avec comme sujet la coopération dans le cadre de l'élaboration de la candidature 2023-2027 ;
- **Réunion du 17 novembre 2022 en visio**, réunion bilatérale avec la Région ayant pour objet de dresser un état d'avancement partagé notamment dans le contexte de la clause revoiture et échanges sur les perspectives afin de garantir la consommation des crédits alloués au GAL ;
- **Formation dispensée par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) à Nancy du 12 au 13 décembre 2022** relative à la prise en main de l'outil Osiris.

L'équipe technique du GAL accompagne régulièrement les porteurs de projet dans le cadre du montage de leurs dossiers de demande de subvention et de paiement.

## COMITE DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation LEADER s'est réuni trois fois en 2022 pour étudier les dossiers de demande de subvention qui lui sont présentés et une consultation écrite a été organisée.

### CONSULTATION ECRITE N°4 : MARDI 8 FEVRIER 2022

Cette consultation portait sur les points suivants :

- I. **Adoption du compte-rendu de la séance du lundi 27 septembre 2021**
- II. **Modification de la composition du Comité de Programmation (représentants du PNRVN)**
- III. **Programmation des dossiers déposés au GAL :**
  1. Création d'un circuit de découverte du patrimoine/ Commune de Woelfling-lès-Sarreguemines ;
  2. Mise en valeur du patrimoine naturel, culturel, historique (circuits de randonnée)/ Commune de Petit-Réderching ;
  3. Valorisation des métiers liés aux savoir-faire dans les Vosges du Nord pour les fédérer autour de la création et du design/ Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## IV. Points d'information :

1. Retrait de la demande de subvention LEADER « Formation qualité de l'accueil » de l'Office de Tourisme du Pays de Bitche,
2. Etat d'avancement de la maquette financière : taux de programmation/ taux de paiement.

### COMITE DE PROGRAMMATION N°21 : LUNDI 4 AVRIL 2022

#### Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente ;
2. Modification de la composition du Comité de Programmation (représentant de l'association Cap Emploi) ;
3. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
  - a. Extension et amélioration des conditions d'accueil de la base nautique de Steinbach/ Ville de Sarreguemines ;
  - b. Circuit écotouristique de découverte de la Zinsel/ Commune de Baerenthal ;
  - c. Aménagement de sentiers de randonnée communautaires/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
  - d. Aménagement de liaison douce à Dieding/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
  - e. Plan de Mobilité inter-entreprises : développement du covoiturage/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
4. Programmation d'un dossier déposé au GAL :
  - a. Création d'objets design musée vendus notamment dans les boutiques des musées/ Parc Naturel Régional des Vosges du Nord ;
5. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement) ;
6. Divers.

### COMITE DE PROGRAMMATION N°22 : LUNDI 13 JUIN 2022

#### Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente ;
2. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
  - a. Aménagement de sentiers de randonnée communautaires/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
  - b. Aménagement de liaison douce à Dieding/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
  - c. Rapaces et biodiversité/ Ville de Bitche ;
  - d. Les soirs de marché/ Ville de Sarralbe ;
  - e. Préservation, restauration et mise en valeur de la villa gallo-romaine du Grosswald/ Commune de Sarreinsming ;
  - f. Faire connaître et valoriser la maison de Leo pour un tourisme pédagogique/ Commune de Le Val de Guéblange ;
3. Programmation des dossiers déposés au GAL :



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

- a. Circuit écotouristique de découverte de la Zinsel/ Commune de Baerenthal ;
- b. Plan de Mobilité inter-entreprises : développement du covoiturage/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
- c. Animation, gestion du GAL pour l'année 2022 et évaluation finale du programme 2014-2022/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines ;
4. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement) ;
5. Divers.

## COMITE DE PROGRAMMATION N°23 : LUNDI 21 NOVEMBRE 2022

### Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance précédente ;
2. Modification de la composition du Comité de Programmation (Député de l'arrondissement de Sarreguemines) ;
3. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
  - a. Etude préalable pour l'aménagement d'un bassin d'eau vive/ Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
  - b. Développement de l'attractivité sportive et touristique autour de l'étang de Rémering-lès-Puttelange/ Commune de Rémering-lès-Puttelange ;
  - c. Rénovation d'une maison de 1824 en chambres d'hôtes/ GRIENENBERGER Hubert (Goetzenbruck) ;
  - d. Parcours mémoriel/ Commune de Grosbliederstroff ;
4. Programmation des dossiers déposés au GAL :
  - a. Rapaces et biodiversité/ Citadelle et Jardin pour la Paix (Ville de Bitche) ;
  - b. Faire connaître et valoriser la Maison de Leo pour un tourisme pédagogique/ Commune de Le Val de Guéblange ;
  - c. Les soirs de marchés/ Ville de Sarralbe ;
5. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement) ;
6. Divers.



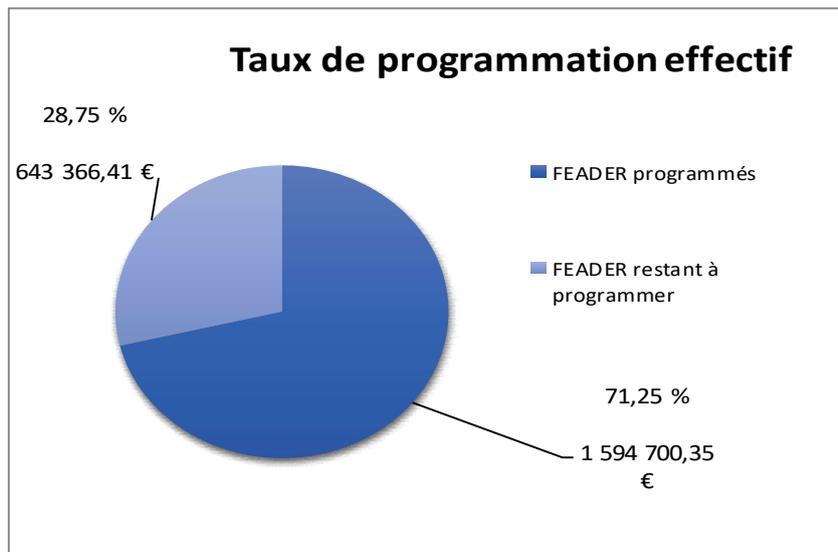


# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

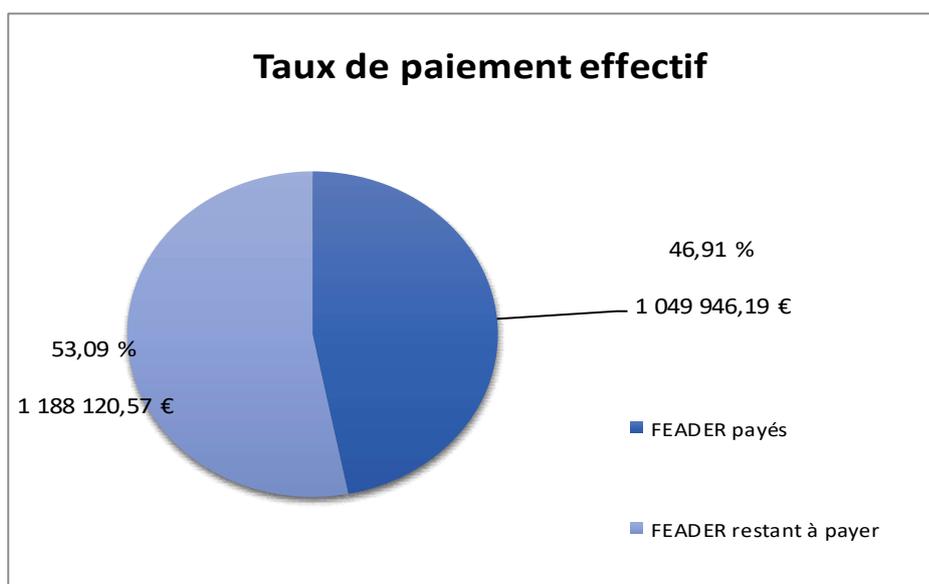
## ETAT D'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2022)

### TAUX DE PROGRAMMATION

Le **taux de programmation** atteint les 71,25 % représentant ainsi 1 594 700,35 euros de FEADER programmés sur une enveloppe totale de 2 238 066,76 euros.



### TAUX DE PAIEMENT



Le **taux de paiement** qui tient compte des dossiers payés au 31 décembre 2022 s'élève à 46,91 % de la maquette financière.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## VISITES SUR PLACE

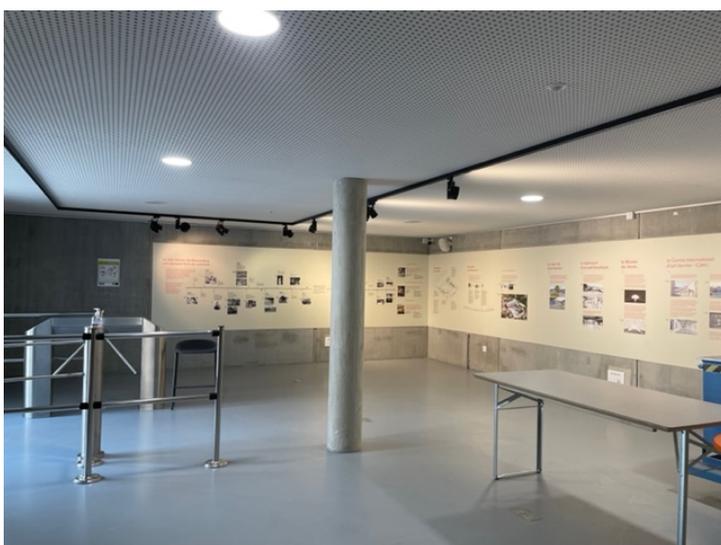
Dans le cadre de l'instruction réglementaire des dossiers de paiement, le GAL a l'obligation d'organiser une visite sur place (VSP) pour les opérations d'investissements soutenues par LEADER. Elle a pour objectif de finaliser le contrôle administratif avant paiement et de s'assurer de la réalisation de l'investissement et des obligations relatives à la publicité.

Les VSP suivantes ont été organisées au cours de l'année 2022 :

- Le jeudi 3 mars 2022 à 10h pour le dossier « **Création d'un pôle solidaire** » de la Commune de Puttrelange-aux-lacs ;



*Crédits photos : SMAS*



*Crédits photos : SMAS*

- Le jeudi 14 avril 2022 à 9h pour le dossier « **Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le site verrier de Meisenthal** » de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## SUIVI DES PROJETS DE PAYS

### ETUDE PREPARATOIRE AU POINT DE VENTE COLLECTIF

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Vosges du Nord, le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines est porteur d'une étude préparatoire relative à l'ouverture d'un point de vente collectif en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et l'Association des Producteurs du Pays de Bitche.

Une réunion d'information des producteurs a eu lieu le jeudi 20 janvier 2022 à Sarreguemines. Cette réunion avait pour objet de présenter les résultats de l'étude et d'échanger autour de l'intérêt potentiel des agriculteurs à porter un tel projet. Une trentaine de producteurs étaient présents en plus des représentants du SMAS, de la CASC, de la Ville de Sarreguemines et du Pôle Terre d'Envies – CEGAR en charge de l'étude. Deux sites ont été retenus en vue de l'ouverture de ce magasin de producteurs : la Carré Louvain de Sarreguemines et une parcelle non-bâtie en zone commerciale de Sarreguemines, située à l'arrière du Jouet Club.

Un Comité de suivi s'est réuni le jeudi 24 février 2022 à Sarreguemines. Ce Comité a permis de dresser un bilan de cette étude et d'évoquer la poursuite de ce projet d'un point de vue opérationnel.

### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines et le PETR de Saverne Plaine et Plateau sont partenaires du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Pour rappel, les Projets Alimentaires Territoriaux favorisent une approche transversale pour une alimentation durable et locale (lutte contre le gaspillage alimentaire, nutrition et santé, accès à l'alimentation, évolution des pratiques agricoles, production, transformation et distribution alimentaire...)

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord vise une labellisation de niveau 2 au plan national d'action alimentaire d'ici mars 2024, pour cela un dossier consolidé est à présenter pour septembre 2023.

Le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines sera associé à cette réflexion et aux réunions de travail qui en découlent. En effet, la candidature LEADER 2023-2027 intègre les enjeux des projets alimentaires territoriaux et prévoit un soutien aux projets à haute valeur alimentaire et environnementale.



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## ADMINISTRATION GENERALE

### SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE

#### PREPARATION DES BUREAUX ET COMITES SYNDICAUX

- Préparation des **rapports et délibérations** du syndicat mixte (affichage, transmission, exécution des délibérations) :
  - o.. Bureaux : 26 janvier 2022, 25 mai 2022 et 20 septembre 2022.
  - o.. Comités syndicaux : 31 janvier 2022, 29 juin 2022 et 26 septembre 2022.
- Préparation des **orientations budgétaires, compte administratif et budget.**
- Préparation des avis de **compatibilité** des documents d'urbanisme avec les objectifs du SCoT.

#### GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- Suivi du **budget.**
- Elaboration et suivi des dossiers de demande et de versement de **subvention** : Région (solde ingénierie Pays 2021) et Leader (demande de subvention pour le soutien préparatoire à la candidature LEADER 2023-2027, demande de solde pour l'animation et le fonctionnement du GAL 2021, demande de subvention et d'acompte pour l'animation et le fonctionnement du GAL 2022).
- Elaboration du **rapport d'activité.**
- Suivi des **contrats d'assurance.**

### SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

Un **suivi des carrières** (production de contrats, d'arrêtés...) est assuré (entretiens professionnels, plan de formation, gestion de l'attribution des chèques vacances, suivi par la médecine du travail... ).

En 2022, l'accompagnement des salariés du SMAS a porté sur le suivi de l'évolution d'un congé longue durée, d'un temps partiel pour raisons familiales et d'une mise à disposition d'un agent par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.



**SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT  
DE SARREGUEMINES**

**ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2022**



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2022

Les projets qui ont été programmés jusqu'à la date arrêtée du 31 décembre 2022 représentent un montant total de subvention Leader de 1 594 700,35 €.

<b>Fiche action</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Montant FEADER (€)</b>
Fiche action 1: Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi	Création d'un poste de chargé de projets accueil et tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	49 291,77
	Formation Reporter du territoire	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	13 915,08
	Qualification et mise en synergie des boutiques des sites touristiques et de l'Office de Tourisme	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	22 315,36
	Mise à disposition d'un parc de cinq vélos à assistance électrique aux publics fragiles afin de faciliter leur mobilité dans leur accès à l'emploi	Association Intermédiaire Cap Emploi	2 755,63



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

	Plan de mobilité Inter-Entreprises : développement du covoiturage	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	50 000,00
--	--	---	-----------

Fiche action 2 : Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales	Aménagement d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour enfants autistes	Commune de Rémelfing	49 999,95
	Patrimoine matériel et immatériel : collecte, traitement et mise en valeur (activité verrière)	Régie du Centre International d'Art Verrier	50 000,00
	Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	33 321,06
	Epicerie solidaire	Commune de Puttelange-aux- lacs	7 334,26
	Création d'un pôle solidaire	Commune de Puttelange-aux- lacs	23 708,33
	Diversifier nos activités en devenant organisme de formation certifié Qualiopi	Association Intermédiaire Cap Emploi	9 331,96



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

<p>Fiche action 3 : Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande</p>	Mise en place de silhouettes en acier retraçant les différentes étapes de l'élaboration d'un sabot	Commune de Soucht	4 407,75
	Exposition « Opalines » au Musée du Verre et du Cristal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	11 755,80
	Réalisation d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre dans la vallée de la Blies	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	15 932,61
	Création de chambres d'hôtes, de table d'hôtes et d'un hébergement insolite	FIERLING Didier (particulier) (Château du Gendersberg – Hanviller)	13 618,62
	Aménagement paysager d'une plateforme terrasse en entrée de ville, située en bordure de Sarre (le Belvédère du Héron)	Ville de Sarreguemines	43 136,73
	Création d'un jardin des plantes anciennes et restauration d'une dépendance à la Maison des Arts et des Traditions	Commune de Rouhling	44 165,88



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Projet de développement des infrastructures (aires de jeux –aires de sport)	Ville de Puttelange-aux-lacs	22 936,50
Développement de voies douces autour de l'étang	Commune de Rémering-lès-Puttelange	50 000,00
Résidence d'artiste sur le Pays de Bitche	Communauté de Communes du Pays de Bitche	29 794,77
Festival Z'Etangs d'Art : développement culturel des étangs (Holving/Rémering-lès-Puttelange/Puttelange-aux-lacs) dans le but de renforcer l'attractivité touristique 2016-2018	Association du Foyer des Lacs	42 923,24
Aménagement d'un parcours de randonnée pédestre autour de l'étang du Welschhof pour renforcer la filière touristique « Ligne Maginot Aquatique »	Ville de Puttelange-aux-lacs	50 000,00
Accroître le rayonnement de la rivière par l'amélioration de l'accueil et des services aux touristes	Ville de Sarreguemines	50 000,00



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Fourniture et pose du balisage et du mobilier de confort des circuits PDIPR reliant les châteaux forts du Pays de Bitche	Commune de Baerenthal	15 576,00
Accueil en mobilité et promotion innovante du Pays de Bitche	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	44 498,31
Spectacle nocturne « La Main du Prince »	Ville de Bitche	25 339,48
Projet de création d'une exposition et de réalisation d'un film sur le Site Verrier de Meisenthal	Communauté de Communes du Pays de Bitche	49 999,99
Circuit de découverte historique de Frauenberg (Mise en place d'un chemin pédagogique et d'une fresque)	Commune de Frauenberg	30 164,58
Création d'un sentier touristique valorisant le patrimoine local et se greffant sur le circuit des Moulins (Epping-Urbach)	Commune d'Epping	25 927,46
Promotion et communication innovantes par l'accueil et le partenariat avec des blogueurs	Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche	50 000,00



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Création du circuit des Moulins	Commune de Bliesbruck	50 000,00
Commémorations de la guerre de 1870 et du siège de Bitche	Citadelle et Jardin pour la Paix (Ville de Bitche)	34 839,12
Création d'un circuit de découverte du patrimoine	Commune de Woelfling-lès-Sarreguemines	50 000,00
Mise en valeur du patrimoine naturel, culturel, historique (circuits de randonnées)	Commune de Petit-Réderching	21 195,72
Circuit écotouristique de découverte de la Zinsel	Commune de Baerenthal	16 939,60
Rapaces et biodiversité	Citadelle et Jardin pour la Paix (Ville de Bitche)	10 420,39
Les soirs de marchés	Ville de Sarralbe	4 638,03
Faire connaître et valoriser la Maison de Leo pour un tourisme pédagogique	Commune Le Val de Guéblange	49 514,46



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Fiche action 4 : Développer des projets de coopération	Structuration de la destination touristique autour des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin	Association Bassin Touristique de la Sarre	47 412,09
	Valorisation des métiers liés aux savoir-faire dans les Vosges du Nord pour les fédérer autour de la création et du design	Parc Naturel Régional des Vosges du Nord	16 631,10
	Création d'objets design musée vendus notamment dans les boutiques des musées	Parc Naturel Régional des Vosges du Nord	2 008,62
Fiche action 5 : Animer, gérer et communiquer sur la stratégie LEADER	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2015 (octobre à décembre)	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	10 868,77
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2016	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	47 859,84
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2017	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	44 038,81
	Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2018	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	49 228,59



# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2019	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	43 836,12
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2020	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	44 291,26
Animation, Gestion et Communication du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2021	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	34 369,65
Animation, Gestion du GAL LEADER du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines pour l'année 2022 et évaluation finale du programme 2014-2022	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	46 442,04
<b>TOTAL</b>		<b>1 594 700,35</b>